

# AFDSD

Association Française de Droit  
de la Sécurité et de la Défense



UNIVERSITÉ PARIS 1  
PANTHÉON SORBONNE

ÉCOLE DE DROIT  
DE LA SORBONNE

## 5<sup>ème</sup> séminaire de l'Association française de droit de la **sécurité** et de la **défense** (AFDSD)

à l'Université de Paris 1 Panthéon Sorbonne – Centre Panthéon, Salle 1  
12 place du Panthéon – 75231 PARIS

le Jeudi 29 mars 2018, de 14 h à 18 h

### LA PROGRAMMATION FINANCIÈRE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA DÉFENSE

**Accueil** par Ludovic AYRAULT, *professeur à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, co-directeur du département Sorbonne Fiscalité & Finances publiques de l'Institut de recherche juridiques de la Sorbonne (IRJS).*

**Ouverture et présidence du séminaire** par Jacques BUISSON, *professeur émérite à l'Université de Paris Descartes, ancien vice-président de l'AFDSD.*

#### **14 h : La programmation financière de la sécurité et de la défense, état des lieux**

**Les limites juridiques de la programmation financière de la sécurité et de la défense** par Matthieu CONAN, *professeur à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, co-directeur du département Sorbonne Fiscalité & Finances publiques de l'Institut de recherche juridiques de la Sorbonne (IRJS), trésorier et membre du conseil d'administration de l'AFDSD.*

**Les recommandations formulées par la Cour des comptes en termes de programmation financière de la sécurité et de la défense** par Xavier ROCHE, *Directeur d'OPTIM' SERVICE – SNCF ; conseiller-maître à la Cour des comptes en disponibilité.*

#### **15 h 15 : Débat avec la salle et pause**

## **16 h : Les enjeux de la prochaine loi de programmation militaire pour les années 2019-2025**

**Les attentes des militaires** par Philippe POURQUE, *commissaire en chef des armées, division plans, programmation et évaluation de l'état-major des armées, en charge de la programmation militaire au sein de l'EMA.*

**Les attentes des industriels** par Jean-Tristan VERNA, *général de corps d'armée (2S), conseiller militaire d'AIRBUS.*

## **17 h : Débat avec la salle**

**17 h 30 : Rapport de synthèse** par Christophe SINNASSAMY, *chargé de mission à l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche, chargé d'enseignement à l'Université de Paris II et l'Université de Nice-Sophia Antipolis.*

**Clôture du séminaire** par Olivier GOHIN, *professeur à l'Université de Paris II, directeur de l'IPAG de Paris – CEDOCA, président de l'AFDSD*

*Ce séminaire est organisé par le département Sorbonne Fiscalité & Finances publiques de l'Institut de recherche juridiques de la Sorbonne (IRJS) de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne*



**Comité scientifique :** Ludovic AYRAULT, Julie BENETTI, Jacques BUISSON,  
Matthieu CONAN et Olivier GOHIN

**Les inscriptions sont ouvertes à partir du 01.02.2018**  
Contact : Fabien Anger <fabien.anger@u-paris2.fr> ou 01 53 63 86 39